

Le Freestyle libre remboursé !

A la veille d'une élection politique majeure, la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Madame Marisol Touraine vient d'acter aujourd'hui même le remboursement d'un dispositif attendu par des centaines de milliers de patients diabétiques : le Freestyle Libre.

Il s'agit d'un capteur d'une durée de vie de 14 jours sans calibration permettant de mesurer le taux de glucose en continu par un système flash, évitant ainsi la piqûre pluriquotidienne au bout des doigts.

Le remboursement arrivera dans quelques semaines et sera réservé aux patients insulinotraités, sous multi-injections ou pompe

Notre système de solidarité et de répartition préservé par cette décision politique !

Les membres de la Fédération Française des Diabétiques saluent unanimement la décision de remboursement prise par Madame la Ministre qui permet de maintenir un système de solidarité et de répartition.

Cette innovation de rupture permettra aux personnes atteintes de diabète de pouvoir mieux se suivre et mieux VIVRE. A terme, elle représente des économies pour l'Assurance maladie grâce à une diminution de consommation des bandelettes et autopiçeurs mais aussi, et surtout, en évitant hospitalisations, arrêts de travail et complications médicales.

Avec ce remboursement, la santé et la qualité de vie des patients sont aujourd'hui préservées.

Le rôle essentiel de la Fédération dans des négociations complexes

Les négociations ont été difficiles et tendues. En effet, les patients, très mobilisés, demandaient une prise en charge rapide. Mais c'était sans compter sur la complexité de la mise en œuvre du dispositif, de sa prescription, de sa distribution et même de sa récupération.

Depuis un an, chaque jour, la Fédération Française des Diabétiques a adopté une démarche responsable préférant les discussions aux pétitions et en œuvrant à rapprocher les acteurs pour arriver à ce résultat attendu de tous.

Une ouverture incontestée et incontestable vers les innovations du XXIème siècle

Le remboursement de ce dispositif est une ouverture incontestée et incontestable vers les innovations du XXIème siècle : boucle fermée (pancréas artificiel), autres lecteurs de glucose en continu... Les innovations sont nombreuses, et nous continuerons notre mobilisation pour que tous les dispositifs et traitements qui améliorent la qualité de vie des patients soient pris en charge pour ceux qui en ont besoin.

La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients, au service des patients et dirigée par des patients. Avec son réseau de près de 90 associations locales, réparties sur l'ensemble du territoire et son siège national, elle représente les 4 millions de patients diabétiques. Fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1976, elle est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la Fédération bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. La Fédération est pleinement engagée dans la gouvernance de la santé. En outre elle œuvre à la guérison du diabète en soutenant la recherche et développe des actions de solidarité ciblées envers les

différents publics concernés.